

Ruffécois

Douze nouvelles éoliennes se pointent en Ruffécois

A Salles-de-Villefagnan, l'installation des premières pales attire de nombreux badauds

photo Majid Bouzid

Les premières éoliennes charentaises sont en train de se dresser à Salles-de-Villefagnan.

Ce monumental chantier attire de nombreux badauds sur le site. Par ailleurs, un permis de construire vient tout juste d'être accordé pour un parc de six éoliennes à La Faye. Maintenant, c'est la société «Valorem» qui vient de présenter un nouveau projet qui concerne cinq communes, au sud du canton de Villefagnan, Montjean, Saint-Martin-du-Clocher, Villiers-le-Roux, La Forêt-de-Tessé et Theil-Rabier. Le projet de départ en 2002 prévoyait un parc de six éoliennes à Theil-Rabier et la zone concernait aussi «Pioussay». Mais les différentes études ont montré qu'un parc éolien renforcé et aligné en direction de Ruffec était préférable, implanté sur les communes intermédiaires. Cette orientation perpendiculaire aux vents dominants axés du sud-ouest au nord-est est favorable. Trois éoliennes sont prévues au nord de Theil-Rabier, trois au sud de La Forêt-de-Tessé, trois au sud de Montjean, une au sud de Villiers-le-Roux et deux au nord de Saint-Martin-du-Clocher.

«De plus en plus silencieuses»

Selon «Valorem», ce champ éolien économiserait 51.200 tonnes de CO₂ à l'année. Le raccordement se fera par câbles enterrés le long des chemins existants. Le permis de construire doit être déposé en juin pour un aboutissement espéré en 2009. Suivront l'instruction des dossiers par l'Etat, l'enquête publique et un passage devant la commission de sites éoliens. Si tout va bien, les travaux devraient débuter en 2010 pour une mise en exploitation en 2011. Une foule de remarques – le bruit par exemple – émanait d'une même per-

Alors que les premières éoliennes charentaises se dressent à Salles, un projet de douze autres machines est en chantier

sonne, visiblement opposée au projet. Yves Manguy, l'ancien maire de Londigny favorable à l'énergie renouvelable, a répondu: «Si on parle de bruit, il faudrait tout arrêter, le train, le TGV, les voitures, les avions...»

De nombreuses questions sont posées au directeur d'agence de «Valorem», Gérard Brun, et au chef de projet, Sébastien Jamois. Notamment à propos du coût ou du montant des subventions. Ou encore le prix de vente de l'électricité produite à EDF, la hauteur des machines. Les éoliennes prévues sont en effet les plus hautes du secteur avec quelque 100 mètres au niveau du rotor, des pales de 50 mètres, donc une hauteur en bout de palés de 150 mètres.

«Le projet est intéressant si le vent est de 6 à 6,5 mètres par seconde à hauteur du moyeu, précise Gérard Brun. Ici c'est le cas.»

Quant au bruit, c'est un sujet difficile à appréhender. Mais Gérard Brun l'assure: «Les éoliennes deviennent de plus en plus silencieuses. Plus elles sont grandes, plus elles tournent lentement et les nacelles se perfectionnent.»



Une simulation photographique a montré au public son futur horizon, une fois le nouveau parc réalisé. Les autres projets – Saint-Fraigne, Salles-de-Villefagnan, La Faye –

ont été associés aux simulations afin de faire un aperçu du Ruffécois «dans le vent».

Pascal BAUDOIN

Le Grand ANNIVERSAIRE

50% REMBOURSÉS
sur la carte ATAC sur une sélection de produits*

MA carte
ATAC

JUSQU'AU 1er JUIN